



Compte rendu de l'audience intersyndicale

du 20 Janvier 2022 avec madame la Rectrice.

Suite à l'appel conjoint des organisations syndicales pour la journée de mobilisation du 13 janvier 2022, une demande commune d'audience a été portée auprès de madame la Rectrice par le SUI-FSU, ID FO et le SGEN CFDT. Devant la situation inédite vécue sur le terrain ces organisations syndicales des cadres ont souhaité présenter ensemble des éléments d'analyse partagés, des demandes mais aussi une alerte quant à la situation des personnels.

Devant cette configuration inédite, madame la Rectrice a souhaité un tour de table mais aussi une présentation de cette démarche conjointe qui constitue une première.

Etaients présents pour cette audience :

Madame La Rectrice et monsieur le Directeur de Cabinet

Délégation SUI - FSU : Agnès Castel, IEN 1D, et Brigitte Estève-Bellebeau, IA-IPR de philosophie, Co-secrétaires de section académique

Délégation ID FO : Claude Studer, Principal du collège du Jardin des Plantes et Emmanuelle Berna Provisseure de lycée

Délégation SGEN CFDT : Bruno Quintard Correspondant Académique des Perdurs SGEN CFDTet Vincent Alvès de Souza Secrétaire Général du SGEN CFDT Poitou Charentes

Points présentés par la délégation intersyndicale

1) Communication

- Demande d'une plus grande anticipation du ministère et d'une communication aux corps d'encadrement et personnels en amont des annonces médiatiques.
- Demande d'une communication simultanée des informations aux différentes OS, particulièrement en temps de crise. Demande d'un positionnement respectueux de la diversité syndicale notamment pour mener cette communication.
- Souhait d'un partage d'information quant aux audiences accordées aux différentes OS. De même demande d'information quant à l'existence de

groupes de travail et de leurs objets précis afin de pouvoir le cas échéant y être associé.

- Demande de la création d'un GPLA pour les corps d'inspection et d'instances GPL communes sur certains sujets pour les corps d'encadrement (chefs d'établissements et inspecteurs).

2) Évaluations des compétences et enquêtes

- Accueil très favorable sur le terrain du report des évaluations nationales de mi-CP.
- Demande d'un report des EDS (14 et 15 mars) au regard du constat croisé des chefs d'établissement et des corps d'inspection du second degré. Report demandé pour le mois de Mai.
- Demande d'une suspension des différentes enquêtes DEPP.
- Évaluation / auto-évaluation des établissements
 - Autoriser un report au cas par cas, selon l'analyse et le souhait des chefs d'établissement (report à l'année suivante par exemple)
 - Appel à un allègement du dispositif dans le second degré (2 établissements et non 3 pour les Inspecteurs)
 - Demande d'une suspension du dispositif dans le 1er degré jusqu'à l'année prochaine.

3) Gestion de la crise sanitaire

- Remerciements pour les mesures prises pour un soutien administratif (AED) mais malgré cela une gestion intenable du suivi des cas contacts : problématique sanitaire mais aussi risque d'un point de vue légal : demande du retour à un protocole simple de fermeture de classe lors de cas multiples de l'école à la 6^{ème}.
- Situation critique dans les établissements : désertification des classes, instabilité des effectifs, rupture de la continuité et de la progressivité des apprentissages, perte de repères des élèves, des familles, mais aussi des personnels.
- Partage d'une alerte sur la situation des personnels sur le terrain : épuisement, risques psychosociaux, dégradation très importante du sentiment d'efficacité personnelle **et demande solennelle d'une communication de cette note de vigilance au cabinet du ministre**
- Question de la protection des personnels et des usagers des établissements scolaires (masques chirurgicaux, FFP2, détecteurs de CO2, purificateurs d'air). Quelles réponses des partenaires des collectivités sur ces éléments ?
- Demande d'un vademecum sur les sorties et voyages scolaires. Proposition d'y collaborer ?
- Problématique du remplacement : avancée des recrutements de listes complémentaires, contractuels...

Madame la Rectrice, interpellée par cette démarche commune, s'est montrée très attentive lors de l'exposé des sujets portés par l'intersyndicale.

Réponses apportées par madame la Rectrice

Madame la Rectrice a conscience de la **note d'ambiance** portée à sa connaissance par la délégation intersyndicale. Elle a déjà entendu, vu, constaté ce qui est décrit quant à l'épuisement des équipes, à l'organisation des établissements dans le premier et le second degré.

Deux dimensions sont à distinguer :

Une dimension conjoncturelle : L'impact d'Omicron a multiplié en cascade les difficultés rencontrées. Cependant cette vague épidémique va s'inverser, probablement fin janvier.

Une dimension structurelle. Madame la Rectrice rappelle ce qui fait consensus :

- Importance et souhait commun de « Garder nos écoles ouvertes » - (Entendu de la part des élèves, parents, élus) et, à l'inverse, imaginer le désordre que cela engendrerait si les écoles étaient fermées.
- Au niveau académique, madame la Rectrice explique que seules 2% des classes sont fermées
- Le risque serait de multiplier les fermetures de classes si les critères de fermeture étaient trop rigides.
- Madame la Rectrice tient à remercier sincèrement tous les professionnels engagés qui permettent de maintenir les écoles et établissements ouverts.

Sur la question de la perte de sens ressentie par certains personnels épuisés, madame la Rectrice en appelle à la résilience et espère que chacun retrouvera rapidement le sens de son métier.

La délégation a insisté à nouveau sur la situation intenable dans les établissements, la charge administrative, le morcellement des cours, la problématique RH critique et l'impact sur les personnels et les usagers.

Au sujet de la communication, madame la rectrice rappelle son attachement au travail collectif et à la qualité de la communication entre les acteurs de l'institution.

Elle rappelle qu'au niveau national un travail exigeant est conduit en interministérielle pour prendre des décisions éclairées au plus près de la réalité des problématiques évolutives de la gestion de la crise sanitaire. Ces concertations sont essentielles mais prennent aussi du temps ce qui explique la temporalité des annonces et communications. Le pouvoir politique s'appuie sur l'avis d'experts ce qui permet de prendre des mesures solides.

Au niveau académique, madame la Rectrice rappelle sa vigilance quant à la communication et son attachement au respect de la diversité syndicale. Mme la Rectrice réaffirme que le dialogue social doit exister. Elle redit son attachement à la

présence des différentes OS dans les groupes de travail et à la communication simultanée des informations. Cependant Mme La rectrice est consciente que certains points restent à améliorer et souhaite développer des canaux de communication plus directs. Mme la Rectrice informe de son souhait qu'un travail sur l'intranet soit mené car c'est un excellent vecteur de communication qui doit être opérationnel.

En ce qui concerne les groupes de travail, madame la Rectrice rappelle que dans le cadre du travail engagé sur la Charte de pratique du pilotage des EPLE, les inspecteurs sont associés, notamment sur les missions d'inspecteurs référents

Sur la demande d'un GPL commun des cadres, perdus et corps d'inspection, Mme La Rectrice a entendu la demande et souhaite échanger avec les quatre DASEN et le SG avant d'apporter une réponse.

Madame Rectrice prend note du retour positif du terrain quant au report des **évaluations de mi-CP**, mais souligne qu'il est important d'avoir un "thermomètre" par rapport à l'état d'avancée de nos élèves.

Madame la Rectrice revient sur la question des **autoévaluations / évaluations externes dans le 1er et le second degré**.

Pour le 1^{er} degré, elle précise qu'il faut attendre la décision du CEE qui devrait être communiquée fin janvier et donnera la perspective à envisager, ainsi que les outils de cadrage attendus. Des arbitrages seront peut-être à envisager selon les contextes d'établissement ou d'écoles.

En revanche, dans les établissements du 2nde degré où l'auto-évaluation a eu lieu, il est important de poursuivre le processus et que la 2e phase qu'est l'évaluation externe se déroule pour donner suite au travail déjà engagé par les équipes. La position au niveau académique est pragmatique : il importe de regarder au cas par cas et d'entendre, en responsabilité, les cadres qui sont les mieux à même de décider de la pertinence de la tenue de l'évaluation externe.

Madame la Rectrice souligne qu'à ce jour, aucun point de tension ne lui est remonté sur cette question pour le second degré mais qu'elle sera attentive le cas échéant.

Le **report en mai des EDS**, comme proposé, impliquerait qu'ils ne soient pas pris en compte dans PARCOURSUP. Madame la Rectrice a entendu cette demande exprimée aussi par les enseignants. Cependant, elle explique que ceci ne correspond pas au souhait exprimé par les élus du CNVL lors de l'échange avec monsieur le ministre. En effet, ils ont présenté le stress que le contexte sanitaire engendre mais aussi le souhait de voir leur travail reconnu et pris en compte dans Parcoursup.

Madame la Rectrice rappelle également que cette décision reste nationale.

La délégation rappelle la demande formulée, relayée également majoritairement par les représentants des personnels enseignants.

Au sujet des **moyens** déployés pour faire face à la crise sanitaire, madame la Rectrice rappelle qu'il y a moins un problème de moyen que de vivier RH.

Sur l'ouverture de la liste complémentaire pour le 1^{er} degré, elle explique que cela concerne potentiellement 30 personnes mais qui sont déjà contractuelles.

Madame la Rectrice entend la demande d'un travail sur un vivier de remplacement pour les AED notamment afin de mieux répondre aux problématiques de terrain. Des mutualisations peuvent aussi être envisagées.

Madame la Rectrice rappelle que les missions des services civiques sont définies et gérées par L'agence Nationale du Service Civique. Un peu de souplesse est possible mais tout en restant dans les statuts.

Sur la **gestion des situations COVID**, les DSDEN ont fait un travail de sensibilisation auprès des préfetures par rapport à la problématique du dépistage. Par ailleurs une cellule d'écoute est mise en place et un travail est conduit pour un allègement des tâches administratives pour la remontée cas positifs.

Madame la Rectrice précise également que la livraison des masques FFP2 pour les personnels est prévue fin janvier, en priorité pour les personnels vulnérables et en maternelle, mais aussi au cas par cas selon le recensement des besoins.

L'équipement en capteurs de CO2 et purificateurs d'air relève de la compétence des collectivités territoriales mais les DASEN se font le relais auprès des élus pour encourager ces investissements.

Pour conclure cette audience, les membres de la délégation intersyndicale insistent à nouveau sur l'alerte qu'ils voulaient faire entendre quant à la souffrance sur le terrain et réitèrent leur demande que celle-ci soit portée à la connaissance de monsieur le ministre.